



Procès-verbal du Comité Directeur en date du 30 Janvier 2023

au Golf de Touraine

Château de la Touche 37510 Ballan-Miré

Présents : François JONEAUX ; Marie POUPART-LAFARGE ; Noëlle BORDEAUX Roland MARION ; Didier BRUNIER ; Jean-Michel JALLET ; Gilles MOREAU ; Thierry BASTARD ; Jean Michel CAILLAU ; Jean-Guy SENOCQ et Nicole DELAOUTRE .

Absents excusés : Jean-Robert NUZZACI (pouvoir François JONEAUX) Henri DESFILLES (pouvoir Noëlle BORDEAUX), Frédéric KOELTZ

Assiste à la Réunion : Raphaël ARNOULT

Ordre du jour :

- Validation du dernier PV du Comité
- Budget 2023 ; Point financier et Cotisations
- Problématique EDF
- Organisation de l'Assemblée Générale
- Lancement du Trackman Range
- 50 ans du Golf de Touraine
- Calendrier 2023
- Questions diverses

1. Validation du dernier PV de Comité :

Le Procès-Verbal du comité du 12 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

2. Budget 2023 ; Point financier et Cotisations :

Malgré les grosses incertitudes portant sur les charges liées à l'augmentation des tarifs EDF, un budget 2023 est présenté. Ce dernier, en hausse de 9%, s'équilibre grâce à de nombreux tours de vis et report de décision selon les avancées liées au dossier EDF.

N° de compte	Intitulé du compte	BUDGET 2023
TOTAL 1	ACHATS STOCKES	84 500 €
TOTAL 2	ACHATS NON STOCKES	23 000 €
TOTAL 3	ENTRETIEN	30 250 €
TOTAL 4	CREDIT BAIL	67 223 €
TOTAL 5	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	39 275 €
TOT 6	MASSE SALARIALE TERRAIN	237 000 €
TOT 1 à 6	TOTAL TERRAIN	481 248 €
TOT 1	DEPLACEMENTS EQUIPES	35 500 €
TOT 2	INSCRIPTIONS COMPETITIONS	6 100 €
TOT 3	EQUIPIERS / EDG	1 500 €
TOT 4	MASSE SALARIALE PROFESSEURS	48 000 €
TOT 1 à 4	TOTAL SPORT	91 100 €
TOTAL 1	ACHATS NON STOCKES	62 100 €
TOTAL 2	CREDITS-BAILS	12 976 €
TOTAL 3	LOCATIONS	74 026 €
TOTAL 4	ENTRETIEN	28 600 €
TOTAL 5	FRAIS DIVERS	94 446 €
TOTAL 6	IMPOTS ET TAXES	24 770 €
TOTAL 7	MASSE SALARIALE Administration	187 000 €
TOTAL 8	TOTAL DIVERS	14 621 €
TOTAL 9	DOT AUX AMORTISSEMENTS	124 166 €
TOTAUX 1 à 9	TOTAL ADMINISTRATION	622 705 €
CHARGES	CHARGES TOTALES hors Pro-Shop et T.Cuo	1 195 053 €
TOTAL 1	CHIFFRE D'AFFAIRES	1 066 500 €
TOT 2	PRODUITS DIVERS	39 835 €
TOT 3	TRANSFERTS DE CHARGES	57 700 €
TOT 1 à 3	Produits totaux hors ProShop et TC	1 164 035 €
MARGE	RESULTAT TOURAIN CUP	9 000 €
MARGE	RESULTAT PROSHOP	23 000 €
	TOTAL CHARGES	1 270 053 €
	TOTAL PRODUITS	1 271 035 €
	RESULTATS (produits - charges)	983 €

VOTE : Le budget est adopté à l'unanimité

L'activité de rentrée est plutôt bonne avec un nombre de membres stables par rapport aux années précédentes. Une relance a été faite car de nombreuses personnes n'ont pas encore régularisé leur cotisation bien qu'elles aient jusqu'au 31 janvier pour le faire.

A ce jour, 43 départs (dont 19 enfants ayant arrêté l'école de golf en septembre) et 26 arrivées de nouveaux membres ce qui est très encourageant. Une soirée des nouveaux membres sera d'ailleurs organisée le vendredi 3 mars.

Du fait des rentrées de cotisations, la trésorerie est bonne.

3. Problématique EDF :

Depuis de nombreuses semaines notre commission Bâtiments en lien avec la Trésorière cherche à suivre au plus près les consommations et leur facturation. Plusieurs démarches ont d'ailleurs été entreprises auprès du gestionnaire de copropriété et notre électricien pour faciliter ce travail.

Un rappel des évènements est fait au Comité.

Toutes les pistes concernant la mise en œuvre des boucliers tarifaires sont explorées, une demande de passage sur un abonnement de 36 KVA est en cours d'instruction pour la nouvelle ligne.

4. Assemblée Générale :

La date retenue est le samedi 25 mars 2023 au Golf de Touraine.

Les membres du Comité rééligibles sont :

- François JONEAUX
- Jean-Michel JALLET
- Marie POUPART-LAFARGE
- Jean-Robert NUZZACI
- Antonin LUZUY = démissionnaire
-

Les candidatures accompagnées des professions de foi devront être envoyées avant le 23 février pour validation au Comité du 27 février.

Compte tenu de son efficience, le vote s'effectuera soit :

- par correspondance, à l'aide des bulletins et enveloppes mis à disposition avec la convocation qui sera envoyée au plus tard 15 jours avant la date des élections soit le jeudi 09 mars 2023.
- lors de l'assemblée générale pour les membres n'ayant pas voté par correspondance.

L'ordre du jour suivant est proposé :

- ☞ approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 2022
- ☞ rapport financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2022
- ☞ approbation des comptes 2022
- ☞ approbation du budget 2023
- ☞ compte rendu des activités sportives 2022
- ☞ rapport moral 2022
- ☞

- ☞ élection au comité de direction, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts selon le règlement électoral
- ☞ questions diverses

VOTE : Le Comité valide le protocole électoral et l'ordre du jour
Une convocation par mail sera envoyée dès que possible.

5. Lancement du Trackman :

Depuis le 26 janvier, notre Trackman Range est en fonctionnement !
Pour rappel, des travaux ont été menés depuis début décembre et jusqu'au 20 janvier, les délais et les coûts ont été parfaitement maîtrisés
L'installation a pu se finaliser sur une semaine grâce à un gros investissement de l'équipe terrain que nous remercions !
La signalétique (gratuite) a été mise en place, une communication mail aux membres et quotidienne sur les réseaux sont en cours
Pour une meilleure efficacité, explication et accompagnement dans la prise en main (très simple !), un membre du staff est présent depuis la mise en route.

A noter que le week-end du 11 et 12 Février la présence de Raphael DENAIS, employé par Trackman permettra de donner un « Top départ » au Trackman qui ne sera alors plus en phase de test.
Une Inauguration officielle se fera le 1er avril 2023.

Thierry Bastard demande un retour sur les coûts liés à la globalité du projet « Trackman et Practice ». Les chiffres lui sont donnés et permettent de voir que le budget initial est respecté, avec des recettes qui devraient couvrir le coût de la licence et les amortissements comptables des installations.

François Joneaux souhaite quand à lui savoir quels sont les outils marketing prévus pour supporter nos offres commerciales et les moyens de communication pour développer l'activité du Trackman.

Pour rappel : la publicité nous est interdite, la communication de présentation et d'incitation se fera sur les réseaux sociaux.

A noter qu'une présentation à chaque client extérieur qui vient prendre des jetons est faite par le staff à l'accueil. Il est également prévu la distribution du flyer et des actions dans nos clubs partenaires (FCOT – TVBE – CPME – G4)

6. 50 ans du Golf :

4 réunions déjà réalisées avec la mise en commun des idées et formation des binômes. Pour rappel, la date retenue pour la journée officielle du JUBILE des 50 ans est le **samedi 1er juillet**

Plusieurs pôles ont émergé de ces réunions :

- Produits dérivées (polos et goodies)
- Financement et budget
- Communication extérieure
- Questionnaire 1973-2023
- Plantation d'arbres
- Tombola
- Animations sportives en fil rouge (Dames ; Seniors ; Pro-Am ; Youtuber Cup avec l'EDG; Coupe de la Ville de Ballan)
- Jubilé du 1er juillet



La commission s'est étendue avec de nouveaux membres, tout le monde est déjà à l'œuvre et bien sûr toutes les idées ou bonnes volontés sont les bienvenus.

Une communication sera faite en temps voulu pour plus d'explications sur cette année particulière

7. Calendrier 2023 :

Le Golf de Touraine accueillera en 2023 plusieurs compétitions fédérales :

- Trophée Seniors avancé au mardi 2 et mercredi 3 mai
- 2ème div U16 Garçons du mercredi 12 au samedi 15 juillet
- Grand-Prix Seniors et Classic Mid le samedi 26 et dimanche 27 août
- Grand-Prix de Touraine reculé au samedi 23 et dimanche 24 septembre

De nombreuses compétitions sponsorisées sont également prévues et vous seront communiquées prochainement.

Le Championnat du Club se jouera les 15 et 16 avril 2023.

N'hésitez pas à vous rapprocher de Raphaël ou à donner ses coordonnées pour tous souhaits d'organiser un évènement en 2023.

Roland MARION souhaite que, de la même façon qu'en 2022, un membre du comité soit présent à chaque remise des prix et qu'un planning de présence soit prévu dès la finalisation du calendrier.

8. Questions diverses :

➤ Avenant au contrat de Damien MOLLET:

Damien souhaite effectuer des prestations de conseil auprès du greenkeeper, des golfs de Limière et Donnery qui a une bien moindre formation et expérience, en dehors de ses obligations sur le golf de Touraine.

Le comité valide cette demande par 12 voix pour et deux abstentions.

Jean Michel JALLET rédigera un avenant à son contrat dans ce sens.

➤ Point sur le contrat TBC :

Un contrat est en cours de rédaction avec la société TBC représentée par Mathias SARMADI, membre du club.

Ce contrat consiste à confier à Mathias la recherche de nouveaux partenaires, la mise en place d'évènements afin de développer l'image et la visibilité du Golf de Touraine.

Tout évènement sera validé en amont par le golf. La gestion de nos partenaires « historiques » est conservée également par le golf de Touraine.

➤ Information de la signature du contrat des restaurateurs :

Le contrat en cours avec nos restaurateurs prenant fin en mars, un nouveau contrat à durée indéterminée a été établi et signé.

L'année 2023 a montré une forte progression de la fréquentation du restaurant et par conséquent de leur chiffre d'affaire.

➤ Digue :

Suite à l'expertise effectuée, un rendez vous a lieu le samedi 04 février avec le propriétaire de l'étang situé le long du départ du 9 pour envisager les travaux éventuels à mettre en œuvre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Pour rappel, le prochain Comité est fixé au lundi 27 février à 18H00.

Le Président



François JONEAUX

Le Secrétaire Général



Roland MARION